

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

La berce du Caucase, une plante originaire de la vallée de Klioutsch dans la région du Caucase, a été introduite en Amérique à des fins horticoles et répertoriée au Québec en 1990. Il s'agit d'une espèce exotique envahissante pouvant atteindre de 1,5 à 2 mètres de hauteur en peu de temps. La sève qui suinte sur toutes les parties de la plante contient une toxine, la furanocoumarine, qui rend la peau photosensible (*i.e.* sensible à la lumière). La sève, liquide et incolore, ne provoque pas de douleur au toucher mais peut produire des dermatites jusqu'à 48 heures après un contact cutané et à la suite d'une exposition au soleil. Les lésions s'apparentant à des brûlures sont très douloureuses. De l'inflammation et une cécité temporaire peuvent survenir si la sève vient en contact avec les yeux. Il arrive que les plaies laissent sur la peau des taches brunes ou blanches qui peuvent persister pendant des mois ou même des années après la guérison.



La berce du Caucase est surmontée d'une inflorescence (*regroupement de fleurs*) en ombelle blanche, c'est-à-dire que les tiges des fleurs partent toutes du même point et sont toutes d'égale longueur. Rappelant la forme d'un parapluie, elle fait partie de la famille des ombellifères. Le diamètre de l'ombelle principale est de 20 à 50 cm; la tige principale fait environ 2,5 cm de diamètre et est de couleur verte avec de nombreuses taches pourpres. De plus, la tige est creuse et recouverte de poils blancs. On retrouve la berce du Caucase le long des berges des cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes.

Il est important de ne pas confondre la berce du Caucase avec la berce laineuse (aussi appelée grande berce) qui est une espèce indigène au Québec et dont l'ombelle est considérablement plus petite, soit de 15 à 20 cm de diamètre. Ses feuilles sont en outre beaucoup plus petites et plus faiblement dentées. Voir le tableau comparatif des deux espèces en page 3 du présent document. Il faut évidemment éviter de toucher la berce du Caucase mais advenant le cas, on doit laver à l'eau savonneuse les parties affectées puis les recouvrir afin d'éviter toute exposition à la lumière vive ou au soleil.









Il est possible de l'arracher en prenant soin de bien se protéger en portant des gants de caoutchouc, un imperméable et une visière; il faut veiller à bien laver l'équipement de coupe et les vêtements utilisés par la suite. Les plants doivent être enlevés en creusant jusqu'à 20 cm dans le sol afin d'extirper les racines. Il ne faut pas la composter ou la jeter à un endroit où elle pourrait repousser, ni la tailler avec un coupe-bordure car la sève pourrait être projetée sur la peau. Vous pouvez signaler la présence de la berce du Caucase directement au Réseau de surveillance des plantes exotiques envahissantes au www.rspee.glu.org/autres/index.php ou à l'éco-conseiller de la Ville, au 450 621-3500, poste 3305.

Pour plus d'informations :

-Site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs :
www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm

-Site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux :
www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase

Tableau comparatif

| | Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>) | Grande berce ou berce laineuse (<i>Heracleum maximum</i>) |
|----------|--|--|
| Taille | De 200 à 400 cm, mais moins de 500 cm (De 6 à 13 pi, mais moins de 16 pi) | De 100 à 200 cm (De 3 à 6 pi) |
| Tige | <ul style="list-style-type: none"> · Robuste (diamètre de 5 à 10 cm) · Strillée et creuse · Recouverte de poils durs et de nombreuses taches pourpres  <p><small>Ville de Dunham</small></p> | <ul style="list-style-type: none"> · Robuste (diamètre de 5 cm, parfois 10 cm) · Creuse et strillée · Recouverte de poils souples et de quelques taches pourpres  <p><small>Romain Néron, MAPAQ</small></p> |
| Feuilles | <ul style="list-style-type: none"> · Profondément dentelées · Divisées en larges folioles irrégulières · S'articulent en rosette · De grande taille (de 100 à 150 cm de longueur)  <p><small>Romain Néron, MAPAQ</small></p> | <ul style="list-style-type: none"> · Peu dentelées · Divisées en 3 à 5 folioles · S'articulent en rosette  <p><small>Romain Néron, MAPAQ</small></p> |
| Fleurs | <ul style="list-style-type: none"> · Ombelle principale composée de 50 à 150 rayons · Diamètre des ombelles de 20 à 50 cm · Petites fleurs (de 1 à 2 cm) · Blanc verdâtre  <p><small>Isabelle Simard, MDC/MP</small></p> | <ul style="list-style-type: none"> · Ombelle principale composée de 15 à 50 rayons · Diamètre des ombelles de 15 à 20 cm · Blanc verdâtre  <p><small>Romain Néron, MAPAQ</small></p> |